Le KiSKiDi

Le journal des adhérents du GEPOG

juin/juillet/août 2010

Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

1- LES ACTUALITES DU GEPOG

STOC capture dans la réserve naturelle Trésor

Début juillet a eu lieu la dernière session de l'opération STOC-capture dans la réserve naturelle Trésor. Ce programme ambitieux mené par la réserve naturelle, le GEPOG et le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle de Paris se termine donc au bout des trois ans initialement prévus.

Il aura permis de capturer plus de 1400 oiseaux appartenant à une soixantaine d'espèces.
Durant cette période, tous les deux mois, des oiseaux du sous-bois ont donc été capturés et bagués, de nombreuses données ont été recueillies: sexe, âge, état reproducteur, biométrie (longueur de l'aile et de la queue, taille du bec, masse), mue et réserves de graisse. Ce sont ces milliers d'informations qu'il convient maintenant d'analyser.
Cela nous permettra d'en savoir plus sur la fidélité au site, les dates de reproduction, les taux de survie des espèces et d'appréhender les variations annuelles et inter-annuelles de la composition globale du peuplement. Au delà de ces connaissances sur la dynamique des populations d'oiseaux, il conviendra d'évaluer l'efficacité du protocole. La taille de la parcelle étudiée, la fréquence ou la durée des captures sont-elles adaptées à l'écologie de nos espèces guyanaises?
Rappelons également que si le STOC Trésor fut novateur en Guyane, il a depuis fait des émules puisque la région compte désormais 4 autres stations de suivi des populations d'oiseaux : Trois sur le littoral (Cayenne, Marais de Yiyi et Awala-Yalimapo) ainsi qu'une dans la réserve naturelle des Nouragues. Tous ces programmes sont rendus possibles grâce à l'investissement personnel de dizaines de bénévoles bagueurs et aides-bagueurs. Enfin, ces opérations de baguage permettent de former de nouveaux bagueurs qui passeront leur examen d'ici la fin de l'année, permettant ainsi d'atteindre la dizaine de bagueurs agréés par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Kévin Pineau

Manakin à tête d'or / S.Uriot

SOMMAIRE

1 - Les actualités du GEPOG

2 - Le coin des adhérents

Les perroquets de Guyane

Etymornithologie

3 - Infos locales

4 - Informations internationnales

5 - Le coin des obs...

6 - La photo du mois

Noddi brun / S.Hamel

Réserve Naturelle de l'Ile du Grand Connétable

Durant cette période de vacances, l'équipe de la réserve naturelle, accompagnée par des bénévoles du GEPOG a bagué pour la 3ème année consécutive pendant leur période de reproduction les mouettes atricilles présentes sur l'île du Grand Connétable.

Cette année, 178 mouettes ont été marquées à l'aide des bagues DARVIC jaunes maintenant bien connues.

Ce baguage commence à porter ses fruits car nous avons récupéré la première donnée d'une mouette baguée en 2008 contrôlée hors de la Guyane, au Brésil au sud de l'Amazone dans l'état de Maranhão à près de 1200 km au sud de la réserve.

En juillet, pour la première fois depuis dix ans, un programme de baguage expérimental a été initié avec réussite : le baguage des poussins de sternes présents sur la plateforme. Une session de 15 minutes conduite par deux équipes de deux personnes a permis de baguer près de 70 jeunes sternes sans créer un dérangement majeur. Cette opération doit avoir lieu à la fin de la période de reproduction, lorsque les jeunes peuvent résister à d'éventuels dangers (pluie, prédation…) sans la présence des adultes à leurs côtés. Le nombre d'individus bagués de sternes s'élève à 275 individus dont 85% de sternes de Cayenne.

Mouette atricille baguée / S.Uriot

Sterne de Cayenne / S.Hamel

Coté mer, des sessions de capture-marquage-recapture sur la population de mérou géant ont eu lieu une journée par semaine. Nous avons marqué une quinzaine de nouveaux mérous dans les eaux de la réserve.

Moins réjouissant, nous avons constaté de nouveau des débarquements sur l'île ainsi que des dégradations volontaires de nos structures d'accueil. Des sorties de surveillance ont eu lieu avec les agents de l'ONCFS, co-gestionnaire de la réserve, et seront reconduites régulièrement jusqu'à la fin de l'année.

Antoine Hauselmann

Onoré agami / T.Luglia

MISSION DE SUIVI DES ONORES AGAMI (Agamia agami)

RESERVE NATURELLE DES MARAIS DE KAW-ROURA
DU 08 AU 12 JUIN 2010

Plusieurs missions d'études sur l'avifaune du site et le suivi de la colonie d'Onoré agami de la Réserve naturelle des Marais de Kaw-Roura furent déjà réalisées en 2003 et 2005 par le GEPOG et en 2008 pour la dernière en collaboration avec l'IMEP (Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie). Le gestionnaire de la réserve, l'AGEP (Association pour la Gestion des Espaces Protégés), est systématiquement sollicité pour l'obtention de l'autorisation d'accès au site d'étude et participent aux missions.

Ces missions avaient pour objectif de travailler sur la biologie de cette espèce de héron nocturne. En effet, le site accueille l'unique colonie d'Onoré agami de cette importance actuellement connue au monde (1500 couples) ainsi que d'autres espèces peu communes ou rares en Guyane. Grâce au travail d'observation déjà réalisé, de nouvelles informations ont pu être apportées sur la biologie et l'écologie de cet oiseau ainsi que sur le fonctionnement de la colonie. La poursuite de ces recherches devrait permettre de découvrir d'autres sites de nidification, d'engager des mesures de conservation et de protection fines adaptées à l'écologie de l'espèce et de définir précisément le statut de cette espèce.

Au vu de l'intérêt de cette espèce et de l'importance de poursuivre l'étude et le suivi de cette colonie, le GEPOG en partenariat avec la Réserve naturelle s'est engagé avec le soutien de la DIREN dans une opération annuelle de suivi de la colonie et de ses éventuelles évolutions.

En parallèle le GEPOG est engagé dans un programme LIFE+ dont l'un des volets majeurs concerne l'étude du Héron agami. Ce Programme d'intérêt communautaire vient d'être validé par la Commission Européenne.

S.Uriot

S.Uriot

LOCALISATION ET DESCRIPTION DU SITE

La mare « Agami », accessible uniquement par hélicoptère, est située au coeur de la plaine angélique dans la Réserve Naturelle des Marais de Kaw-Roura, à 37 km au sud-est de la presqu'île de Cayenne, dans une zone de marais caractérisés par une importante biomasse macrophytique flottante et immergée. Elle constitue une zone de reproduction majeure pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau : le Héron cocoï (*Ardea cocoï*), la Grande Aigrette (*Ardea alba*), l'Anhinga d'Amérique (*Anhinga anhinga*), le Cormoran vigua (*Phalacrocorax brasilianus*) et le Savacou huppé (*Cochlearius cochlearius*). Enfin elle est d'une importance mondiale pour un rare héron sud-américain, l'Onoré Agami (*Agamia agami*) dont les effectifs nicheurs sont estimés sur cette mare à près de 1500 couples.

Du point de vue phytoécologique, le boisement support de la héronnière en périphérie de la mare est principalement constitué de Moutouchis (*Pterocarpus officinalis*), espèce de forêts marécageuses, et à l'intérieur du boisement de Palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*) et de Palmiers pinots (*Euterpe oleacea*).

Jeune Onoré agami / S.Uriot

Les couples reproducteurs d'Onoré agami sont toujours très nombreux avec une moyenne de deux jeunes par nichée. Bien que quelques adultes soient encore au nid ou à proximité de leurs jeunes, la plus grande partie des héronneaux à cette date s'approche de l'envol. L'estimation de la colonie avoisine toujours les 1500 à 2000 couples.

Le site est également une zone de reproduction pour deux autres grands hérons, la Grande Aigrette et le Héron cocoï. Ces deux espèces occupent le haut de la strate arborée avec des nids relativement volumineux pour lesquels les oiseaux assurent toujours des apports de branchages.

Nous avons estimé lors de cette mission à une centaine le nombre de couples nicheurs de Grande aigrette et une dizaine pour les Hérons cocoï. Cependant la reproduction sur une saison complète semble relativement étalée sur l'année, notamment pour les Grandes aigrettes.

La présence le soir d'un dortoir de plus d'une centaine d'oiseaux démontre qu'une partie des couples a déjà terminé sa nidification à cette période. Cette constatation permet d'estimer que plus de 150 couples sont présents sur cette mare.

La surprise vient de la population de Savacou huppé dont le nombre de couples fut estimé lors de cette mission à plus de 250. La colonie occupe la même strate que l'Onoré agami sous le couvert des frondaisons, attitude caractéristique des hérons nocturnes de ne pas s'exposer directement au soleil.

Lors des missions précédentes nous avions constaté que les couples de Savacou huppé occupaient l'arrière du boisement de Moutouchis et se mélangeaient peu aux Onoré agami. De plus, la population était estimée à une cinquantaine de couples.

Lors de cette mission qui fut l'une des plus tardives jamais réalisée sur ce site nous avons constaté que la nidification de cette espèce s'avère nettement décalée de celle du Héron agami.

Nous avons également observé que le Savacou huppé occupe en fait l'ensemble de la colonie jusqu'aux lisières bien que les densités les plus fortes se trouvent à l'arrière du boisement. La grande majorité des couples débutait la nidification, les nids découverts étaient occupés par des oeufs ou de très jeunes poussins.

Adulte d'Onoré agami / M.Luglia

Adulte de Savacou huppé / N.De Pracontal

Contrairement aux autres Hérons, le Savacou huppé élabore son nid avec des branchages encore couverts de feuilles, ce qui permet de les identifier facilement.

Il est d'ailleurs possible que ce héron récupère les nids d'Onoré agami après la nidification de ces derniers et les restaurent avec quelques feuillages afin de se reproduire. Cette supposition permettrait d'expliquer deux choses, le décalage dans le temps de leurs installations lié à la fin de nidification des Onoré agami et les comptages antérieurs nettement sous-estimés car réalisés en pleine saison de reproduction des Onoré agami.

Cette densité de Savacou huppé n'avait pas encore été mise en évidence et vient confirmer, s'il en était encore besoin, l'intérêt majeur de ce site.

Jeune de Savacou huppé / S.Uriot

Autres espèces présentes dans la Héronnière:
Une population de Cormoran vigua d'une quinzaine de couples occupe également le boisement. Bien que les oiseaux assurent toujours des apports de branchages aucun nid ne fut découvert.
L'Anhinga d'Amérique est également très présent sur le site avec une densité relativement forte puisqu'une trentaine d'individus fut dénombrée. En périphérie du boisement des nids occupés par des jeunes non emplumés furent découverts.
L'Hoazin huppé (*Opisthocomus hoazin*) espèce qui occupe la lisière des deux boisements qui bordent la mare est également bien présente pour un si petit espace. Une vingtaine d'individus exploitent les Moutouchis et les zones marécageuses.
Le Toucan toco honore de sa présence le site.

Toucan toco / S.Uriot

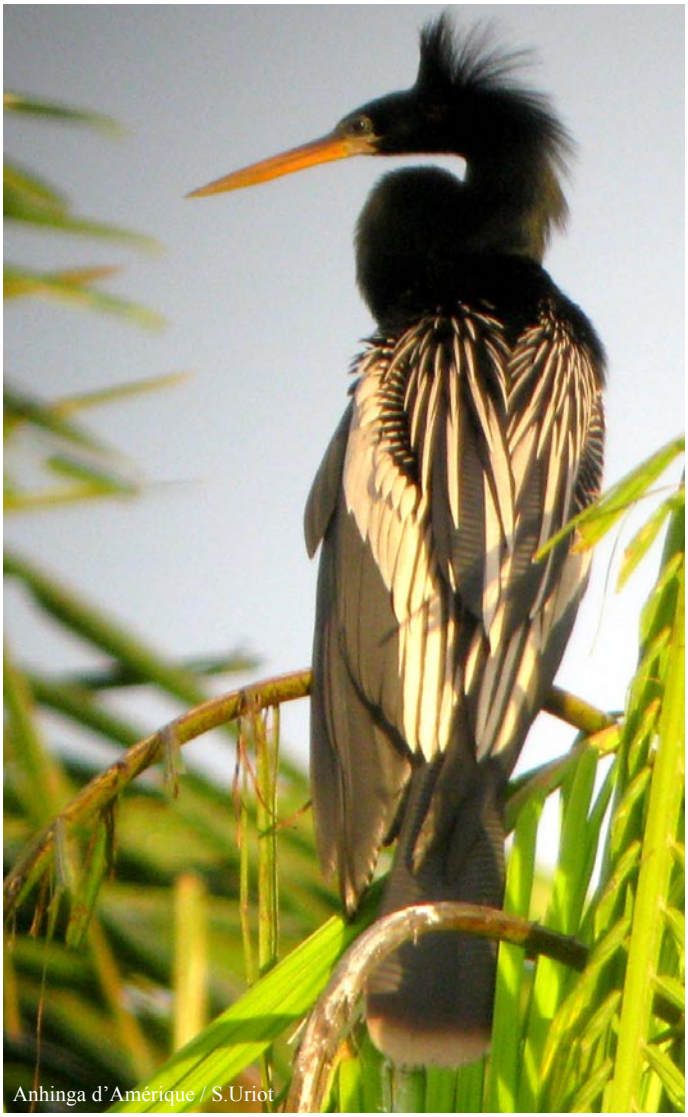
Anhinga d'Amérique / S.Uriot

En 2008 une campagne de baguage avec la pose de bague Darvic couleur alphanumérique a été réalisée sur 103 individus d'Onorés agamis, adultes et poussins. Il s'agissait en 2010 de vérifier si la lecture de bague était possible afin d'évaluer l'efficacité de ce dispositif en vue d'assurer le suivi de la population hors de sa période de reproduction, de vérifier la fidélité au site de reproduction et de déterminer le taux de retour des jeunes sur la colonie.
Deux oiseaux bagués furent observés lors de la mission. Le premier en vol, reconnu grâce à la grosse bague Darvic blanche visible à distance mais illisible en vol.
Le second, un adulte en plumage nuptial posé dans la héronnière fut observé avec seulement la présence de la bague muséum en Aluminium. Ceci permit de déterminer qu'il s'agissait d'un oiseau bagué poussin au nid et dont les tarses étaient trop petits au moment du baguage pour lui poser une bague Darvic.

Jeunes d'Onorés agamis bagués / T.Luglia

Ces données bien que peu nombreuses sont intéressantes dans la mesure où elles confirment un caractère philopatrique avéré par le retour de certains oiseaux sur leur site de naissance ou par la fidélité au site de reproduction des oiseaux adultes .
Les comptages crépusculaires durant trois soirs consécutifs ont permis de dénombrer plus de 700 oiseaux adultes revenant sur la colonie en l'espace d'une demi-heure. Les arrivées les plus massives ont lieu durant le dernier quart d'heure de visibilité. N'ayant pas de matériel de vision nocturne à notre disposition, il fut difficile de quantifier la poursuite du flux nocturne rentrant et de contrôler le flux sortant des oiseaux qui rejoignent des zones d'alimentations extérieures à la mare.
L'observation totale du boisement abritant la héronnière n'est pas possible. De nombreux individus arrivant par les côtés inaccessibles ne peuvent être recensés. Seule la lisière limitrophe à la mare est accessible et observable.
Néanmoins cela nous permit de définir un protocole de comptage simple pour les missions a venir. Il n'apportera pas d'élément tangible sur la démographie mais uniquement des éléments d'appréciation de la variations du peuplement dans le temps (recrutements, pertes, stagnation).

CONCLUSION

Cette mission aura permis de réaliser un bon état des lieux des infrastructures et de confirmer la nécessité de restaurer la plate-forme de dépose, d'apporter des éléments concernant la pression de baguage qui devrait être plus forte et régulière pour obtenir des résultats exploitables et de définir un protocole de comptage simple mais qui doit s'inscrire dans la durée pour obtenir des éléments quantifiables.

Cette mission aura également permis au GEPOG d'anticiper et de mieux appréhender les futures missions à venir dans le cadre du programme LIFE+ sur le suivi de la population d'Onoré agami.

Rappelons que ce site reste d'importance internationale aussi bien par la présence des colonies de hérons que par celle de la très belle population résidente de caïmans noirs.

Jean Luc Sibille et Sylvain Uriot

Caîman noir / JL.Sibille

La fédération Guyane Nature Environnement monte en puissance

Créée fin mars dernier, la fédération Guyane Nature Environnement continue de se structurer.
Rappelons quelle fédère les 3 associations de protection de la nature GEPOG, KWATA et SEPANGUY autour du même désir de mieux protéger la nature et l'environnement guyanais.

Ces derniers mois, la fédération s'est surtout attachée à acquérir ses différents outils de travail. Un atelier de travail réunissant une douzaine d'administrateurs des 3 associations membres a permis de dégager les grandes lignes de la stratégie de la fédération. Puis Guyane Nature Environnement a recruté un salarié, Christian Roudgé, qui officie désormais en tant que coordinateur. Un bureau a été loué récemment et Christian est désormais joignable par mail et téléphone (contact ci-dessous). Enfin, une demande de financement a été déposée auprès de la DIREN sur le thème de la veille environnementaliste et de la participation au débat public. Ce type de ressource financière sera à terme le principal mode de financement de la fédération.

En dehors de ces aspects matériels, Guyane Nature Environnement a également travaillé en mai et juin à la consultation publique relative au Schéma minier (SDOM). Elle a rendu une analyse argumentée d'une vingtaine de pages qui milite pour une meilleure prise en compte de l'environnement au sein de ce document de planification. Vous avez d'ailleurs été quelques-un/es à faire suivre tout ou partie de l'argumentaire de GNE à la préfecture. Soyez-en ici remercié/es !

Enfin, la fédération exerce également un travail de veille environnementale. Elle suit donc toujours quelques aménagements susceptibles de nuire à l'environnement (comme les travaux de la marina de Roura par exemple ou les activités de recherche pétrolière offshore). Elle vient également de participer à 2 enquêtes publiques.

Christian Roudgé

Pour tout contact :
Fédération Guyane Nature Environnement
16 Avenue Pasteur, 97300 Cayenne
téléphones : 05 94 31 22 85 / 06 94 209 207

2 - Le coin des ADHERENTS

LES PERROQUETS DE GUYANE

Les perroquets ou Psittacidae sont une famille d'oiseaux typiques des zones équatoriales et tropicales, même si ça et là on peut en rencontrer dans des endroits beaucoup plus frais.
Par exemple, dans le sud de l'Argentine, la Conure de Patagonie (Cyanoliseus patagonus) se rencontre jusqu'au 45° parallèle.

En Guyane la famille des perroquets se compose de 24 espèces que l'on regroupe en 7 genres. Je vous propose ci-dessous une clé dichotomique de terrain vous permettant facilement de trouver le genre du perroquet que vous observez.
Au passage, vous remarquerez qu'il n'existe pas de perruche en Guyane en dehors des cages des oiseleurs. Par contre vous rencontrerez facilement des conures !
Dernière chose, notre connaissance de la reproduction de ces espèces en Guyane est très faible, ce qui est étonnant pour des espèces aussi recherchées et aussi emblématiques. Donc à vos carnets et n'oubliez pas de transmettre vos obs à la base de données Alapi de votre association.

Thomas Luglia

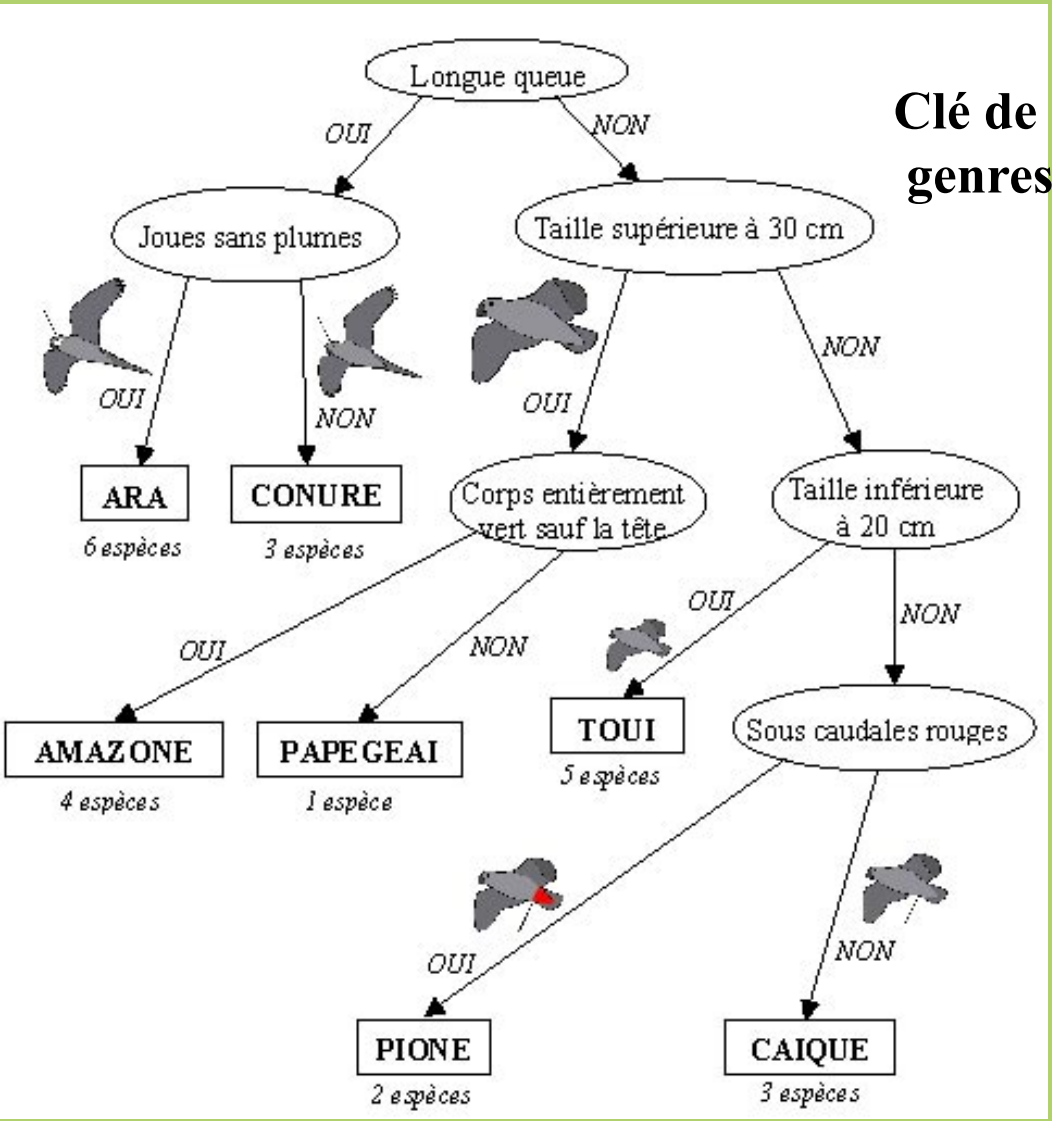

Clé de détermination des genres de perroquets en Guyane

LE QUIZ PERROQUET

OK, on va voir si vous savez vous servir de la clé dichotomique !
Retrouvez en moins de 1 minute (hé oui, un perroquet cela passe vite) les familles des 7 perroquets ci-dessous. Les meilleurs d'entre vous peuvent même chercher le nom d'espèce.

Aide : je vous donne quelques tailles car elles sont dures à estimer sur les photos.

- Les photos 1 et 7 représentent des perroquets de grande taille.
- Les photos 4 et 5 représentent des perroquets de taille moyenne.
- La photo 3 représente un perroquet de petite taille.

ATTENTION, 1, 2, 3 PARTEZ……..

PHOTO N°1

PHOTO N°2

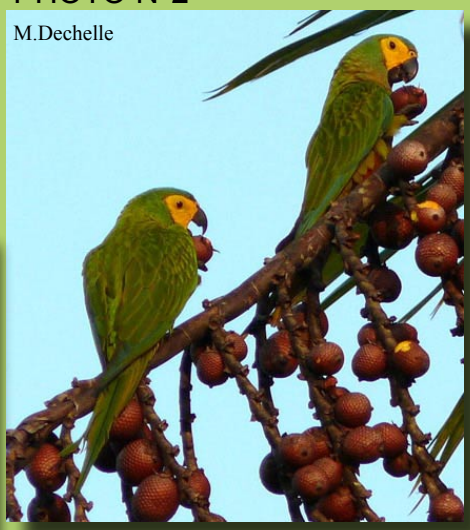

PHOTO N°4

PHOTO N°3

PHOTO N°5

PHOTO N°6

PHOTO N°7

……..réponse en fin de Kiskidi.

ÉTYMORNITHOLOGIE

AMAZONE (Amazona sp.)

Ces oiseaux si populaires doivent, bien sûr, leur nom au fleuve, qui doit lui-même son nom aux Amazones, au moins autant recherchées et fantasmées que l'Eldorado. La rumeur que ces mythiques guerrières d'Asie mineure, dont les hauts faits d'armes furent rapportés par la littérature grecque au moins vingt-deux siècles plus tôt, avaient un équivalent exact dans la forêt vierge du Nouveau Monde attisa en effet la curiosité de nombreux explorateurs européens.

Parti de Quito en février 1541, le capitaine Francisco d'Orellana (v. 1501-1550) arrive à l'embouchure du grand fleuve en août 1542. Il est premier Européen à avoir descendu ce fleuve inconnu, non sans avoir tué en route « sept ou huit de ces Amazones ». « Ces femmes sont très blanches et grandes, et elles ont une très longue chevelure, tressée et enroulée sur la tête. Elles sont très membrues et vont toutes nues, leurs seules parties honteuses voilées, leurs arcs et leurs flèches en mains, chacune guerroyant comme dix Indiens. Et en vérité, une de ces femmes tira une volée de flèches sur l'un des brigantins, lesquels à la fin semblaient des porcs-épics. » [1].

Deux cents ans plus tard, en plein siècle des Lumières, La Condamine (1701-1774) ne met pas en doute l'existence de ce peuple de guerrières et mène même l'enquête pour essayer de trouver des indices ou des témoins. « Dans le cours de notre navigation, nous avions questionné partout les Indiens des diverses nations, et nous nous étions informés d'eux avec grand soin s'ils avaient quelque connaissance de ces femmes belliqueuses qu'Orellana prétendait avoir rencontrées et combattues, et s'il était vrai qu'elles vivaient éloignées du commerce des hommes, ne les recevant parmi elles qu'une fois l'année, comme le rapporte le père d'Acuña dans sa relation, où cet article mérite d'être lu par sa singularité. Tous nous dirent qu'ils l'avaient ouï raconter ainsi à leurs pères, ajoutant mille particularités, trop longues à répéter, qui toutes tendent à confirmer qu'il y a eu dans ce continent une république de femmes qui vivaient seules sans avoir d'hommes parmi elles, et qu'elles se sont retirées du côté nord, dans l'intérieur des terres, par la rivière Noire ou une de celles qui descendent du même côté dans le Marañon. » [2] Faute d'avoir rapporté une belle Amazone dans ses malles, La Condamine dressa une carte particulièrement précise du fleuve, qui fit longtemps autorité.

À la fin du XVIIIe siècle, six décennies après le savant français, Alexander von Humboldt (1769-1859) explique cette légende de la manière suivante: « C'est dans les luttes sanglantes que les femmes caribes, après la mort de leurs maris, se défendirent avec un tel désespoir qu'on les prit... pour des peuplades d'Amazones. » [2]

Jobling [3] indique que ce nom vient peut-être d'une erreur de compréhension du mot tupi amassona signifiant « destructeur de bateaux ».
Buffon expose ainsi les motifs de ce nom : « Nous appellerons perroquets amazones, tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile ; ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. » [4]
Lorsque René Primevère Lesson crée, dans son Traité d'ornithologie paru en 1830, le genre Amazona, il ne donne, lui, aucune explication.

Royaume des Amazones, carte d'Alain Manesson Mallet (1646-1720) parue en 1683 dans le tome V de Description de l'univers contenant les différents systèmes du monde, in Jack Le Roux, Atlas historique de la Guyane du XVIe au XIXe siècle, © éditions du Valhermeil, 2008.

Jean-Pierre Policard

[1] DE CARVAJAL Gaspar, Relation de la première descente de l'Amazone, Jérôme Millon, 1994.
[2] DE LA CONDAMINE Charles Marie, Voyage sur l'Amazone, La Découverte, 2004.
[3] JOBLING James A., A Dictionary of scientific bird names, Oxford University Press, 1991.
[4] www.buffon.cnrs.fr pour consulter Histoire naturelle des oiseaux en ligne.

Le timbre Soyouz...
De l'utilité de publier la Liste des oiseaux de Guyane.

Le timbre Soyouz en Guyane a été lancé le jeudi 10 juin, au Salon du timbre de Paris. Ce nouveau timbre de 40 x 30 mm, qui souhaite honorer la Guyane, est dû à David Ducros. Au premier plan, à gauche, on peut admirer un splendide Toucan à carène Ramphastos sulfuratus, dont l'aire de répartition se situe principalement en Amérique centrale. En Guyane, on ne voit ce superbe oiseau... que sur les timbres de 85 centimes !
Dommage, car notre département compte sept magnifiques toucans qui auraient illustré à merveille notre région. En outre, dans son discours à l'hôtel du Fleuve, pour la vente premier jour organisée le lendemain, l'adjoint au maire de Sinnamary déplorait que l'ibis rouge, qui figure sur le blason de la commune, fût absent du timbre.
De la désinvolture ou de la négligence, de la part des concepteurs du timbre pour représenter la Guyane par un oiseau qui ne s'y trouve pas, qui ressemble fort à du mépris.

Jean-Pierre Policard

3 - Infos locales

L'association Ne Plus Jeter a ouvert une Ressourcerie de récupération et de valorisation d'affaires de seconde main. Un espace où déposer vos vieilles affaires, un espace où acheter de jolis objets propres et pas cher.

Venez préparer la rentrée à Véti Recycle :
vêtements, chaussures, livres et affaires de puériculture...

L'équipe valorise les vieux tissus en créations selon commande:
rideaux, coussins, nappes...

Régulièrement nous organisons des animations:
bricolage recup, vente mobile, cuisine durable, brocante...

A très bientôt, l'équipe de Ne Plus Jeter!

--
Association Ne Plus Jeter - Véti Recycle
72 rue Eudoxie Vérin Cité Grant
97300 Cayenne
O5 94 25 41 97 ou 06 94 42 13 14 neplusjeter@gmail.com

Changement d'horaire d'ouverture pour la Boutique Véti Recycle!!

Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Le mercredi après midi de 14h à 17h
Le 1 et le 4 samedi du mois de 9h à 12h

Direction: Route de Montabo, tournez à l'épicerie Super Montabo, au bout à gauche.

Points de vente du magasine

UNE SAISON EN GUYANE

Point de vente Guyane	Localité	Point de vente Guyane	Localité
Bibliothèque Franconie	Cayenne	Libre service Au Bon Prix	Remire Montjoly
Boulangerie Le Baba au Rhum	Remire Montjoly	Libre service Bois Chaudat	Kourou
Boutique de l'hôtel des Roches	Kourou	Libre service Chou	Cayenne
Boutique Nord-Sud de l'Aéroport de Rochambeau	Matoury	Libre Service Dragon	Kourou
Ekomarket Montabo	Cayenne	Libre service Ecodis Lucky S	Kourou
Etablissement Chan	Cayenne	Libre service Ecodis Wen Yu	Roura
Guimanin	Matoury	Libre service Eddie Chan	Matoury
H KC Games Ho Kong	Cayenne	Libre Service New Mongkok	
H. T Loto Ho Tchou Li	Cayenne	Libre service Pacific (Balata	Cayenne
Hypermarché Géant Casino	Cayenne	Libre service Plein panier	Remire Montjoly
Le Tumi Jean Pierre (palmiste)	Cayenne	Libre service Printemps	Cayenne
Librairie AJC	Cayenne	Libre service Proxi Pimento	Cayenne
Librairie Cas'à bulles	Cayenne	Libre service Superette Ma	Remire Montjoly
Librairie de Sinnamary	Sinnamary	Libre service Superette Ma	Kourou
Librairie de Suzini	Remire Montjoly	Libre service Tse Tsai	Cayenne
Librairie du Maroni	Saint-Laurent	Oyapock Cybershop	St Georges
Librairie Le Kiosque de la Madeleine	Cayenne	Station service vito Montab	Cayenne
Librairie Papeterie Le Toucan	Saint-Laurent	Station service Carbunova	Cayenne
Libre service 8 à 8 Kourou Eva	Kourou	Station service Shell Maren	Cayenne
Libre service 8 à 8 Mana	Mana	Station service Total Kouro	Kourou
Libre service 8 à 8 Montabo	Cayenne	Station Total Matoury	Matoury
Libre service 8 à 8 quartier les Roches	Kourou	Station Total Montjoly	Remire Montjoly
Libre service 8 à 8 Tonate Macouria	Macouria	Super U Cayenne	Cayenne
Libre service Amarillys	Remire Montjoly	Super U Kourou	Kourou
Super U St Laurent	Saint-Laurent		

4 - Informations internationales

Une série de reportage sur l'orpaillage clandestin en Guyane du quotidien France Guyane par
Stéphanie BOUILLAGUET

Le village clandestin de Dorlin démantelé par une opération Harpie

http://www.franceguyane.fr/regions/guyane/le-village-clandestin-de-dorlin-demantele-par-une-operation-harpie-07-06-2010-61327.php
(info relayée par Collectif-or)

Orpaillage

À la recherche des bases arrières

http://www.franceguyane.fr/une/a-la-recherche-des-bases-arrieres-07-06-2010-61326.php
(info relayée par Collectif-or)

Le cyanure bientôt banni de Guyane

Communiqué de presse du 23 juin 2010
http://sites.google.com/site/maiourinature/actualites-2010

Le Réseau mondial de réserves de biosphère compte désormais 564 sites protégés dans 109 pays

11 juin, http://www.cdurable.info/Reseau-mondial-de-reserves-de-biosphere-UNESCO,2639.html
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«Le Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB) a ajouté 13 nouveaux sites et cinq extensions, répartis sur 15 pays, au Réseau mondial de réserves de biosphère, qui compte désormais 564 sites répartis dans 109 pays. […].»

Biodiversite

La France se félicite de la création d'un «GIEC de la biodiversité»

12 juin, http://www.goodplanet.info/goodplanet/index.php/Contenu/News/La-France-se-felicite-de-la-creation-d-un-GIEC-de-la-biodiversite
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«La création, approuvée vendredi, d'une expertise scientifique internationale sur la biodiversité, similaire au GIEC pour le climat, «nous donnera les moyens d'agir» sur un enjeu décisif, s'est félicitée samedi la secrétaire d'Etat française à l'Ecologie Chantal Jouanno. […].»

La Commission européenne crée un label pour les biocarburants les plus vertueux

12juin, http://www.lemonde.fr/planete/article/2010/06/12/la-commission-europeenne-cree-un-label-pour-les-biocarburants-les-plus-vertueux_1371737_3244.html
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«Le développement foisonnant des biocarburants rend indispensable un encadrement de ce nouveau type d'énergie, afin de s'assurer que les produits utilisés ne provient pas de plantations cultivées aux dépens de forêts tropicales et que les gains en termes de réduction d'émissions de CO2 sont bien réels. […].»

Energie

Les agrocarburants : une question brûlante

3 juin, http://www.cdurable.info/Les-agrocarburants-une-question-brulante,2623.html
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«Manger ou conduire, il faudra choisir !
Les agrocarburants (carburants produits à partir de l'agriculture) ont souvent été présentés par les pouvoirs publics comme une solution face à la dépendance énergétique de la France, […].»

Juin est un mois décisif pour faire nos premiers pas vers un avenir sobre en carbone

1er juin, http://www.cdurable.info/+Juin-est-un-mois-decisif-pour-un-avenir-sobre-en-carbone,1743+.html
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«Selon le WWF, le mois de juin va constituer un tournant quant aux efforts déployés vers un avenir sobre en carbone et résilient au climat. […].»

Forêts tropicales humides, le film

17 juin, http://www.tela-botanica.org/actu/article3794.html
(info relayée FNE-Réseau forêt)

Francis Hallé, botaniste réputé pour ses études sur la flore tropicale est à l'origine d'un projet de réalisation d'un film sur les forêts primaires des tropiques.

«L'association "Forêts tropicales humides Le film" dont Francis Hallé est président, s'est donnée pour mission de promouvoir la production du premier grand film consacré aux forêts primaires en voie de disparition. Dans quelques années, ces forêts, témoins de l'origine et de la puissance de la vie, auront disparu, et avec elles leur biodiversité rare et leur extrême beauté. […]".

Forêt

La déforestation en Amazonie fait exploser les cas de paludisme

17 juin, http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5igzwwjnODwmYlANDNwppj7YvjS1w
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«La déforestation des forêts tropicales au Brésil a entraîné une augmentation de près de 50% de l'incidence du paludisme dans les zones affectées indique un rapport de chercheurs américains publiés mercredi. […].»

Brésil: le sanctuaire végétal du Pantanal disparaît plus vite que l'Amazonie

8 juin, http://www.romandie.com/infos/news2/100608165043.cknxjhgn.asp
(info relayée FNE-Réseau forêt)

«Le rythme de déboisement du Pantanal, une vaste région du centre-ouest du Brésil en partie marécageuse abritant 4.500 espèces connues de faune et de flore, est plus intense qu'en Amazonie, a alerté mardi le ministère brésilien de l'Environnement.

De 2002 à 2008 le Pantanal a perdu 2,82% de sa couverture végétale [...] »

Brazilian Important Bird Areas get protection

(info relayée par BirdLife New Alert)

11 juin, http://www.birdlife.org/news/news/2010/06/Brazilian-important-bird-areas-get-protection.html

«Brazilian President, Luiz Inacio Lula da Silva, has signed the creation of the Boa Nova National Park and the Boa Nova Wildlife Refuge, safeguarding this biodiverse Important Bird Area (IBA) and creating 27,000 hectares of new protected area.[…]»

Ornithologie

New web-tool shows critical migratory waterbird sites need urgent protection

(info relayée par BirdLife New Alert)

14 juin http://www.birdlife.org/news/news/2010/06/migratory-waterbird-sites-need-urgent-protection.html

«A new website launched today by Wetlands International, BirdLife International and the UNEP World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC) reveals major gaps in the protection of many critical sites used by migratory waterbirds across Africa the Middle East, Europe and Central Asia. A staggering one-third of the critical sites (representing over 1,000 individual sites within the network) are entirely unprotected, putting the future of many migratory waterbirds at risk. […]»

Flamingo in Tanzania
www.jameswarwick.co.uk

Info legislation environnementale: L'obstruction à la chasse susceptible d'une amende de 1500 euros classe 5

(info relayée par Univers-nature)

07 juin http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=4257

«Paru au Journal officiel du 6 juin, le fait de tenter d'empêcher le déroulement d'un ou plusieurs actes de chasse est désormais passible d'une contravention de 5e classe, représentant jusqu'à 1500 € d'amende s'il s'agit d'une première (1).[…]»

1- En cas de récidive, l'amende est doublée.

5 - Le coin des OBS...

Voici un condensé des observations du mois de juin, juillet et août 2010 des espèces peu courantes ou rares pour la Guyane. Certaines données de nidifications intéressantes sont également mentionnées.
Toutes les observations suivies d'une * sont des espèces soumises à homologation.
La publication dans le « coin des obs » ne tient pas lieu d'homologation et ne dispense en aucun cas les observateurs de réaliser une fiche d'homologation.

***Amazone de Dufresne** *Amazona dufresniana** :
-1 en vol le 29 août piste dégrad Florian commune de Mana (C.Cambrézy / S.Uriot).
-6 le 09 juillet piste saut Maripa à St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).
-2 le 28 juillet à Paracou commune de Sinnamary (E.Weissenbacher / M.Rhone).

***Ara noble** *Diopsittaca nobilis** :
-2 le 18 juillet au lac Pali commune de Roura (K.Pineau / G.Feuillet).

Ara noble / K.Pineau

***Autour à ventre gris** *Accipiter poliogaster** :
-1 le 28 août route de Guatémala commune de Kourou (P.Ingremeau).
-1 immature le 13 juin Camopi sur Oyapock (A.Vinot).

Canard des Bahamas *Anas bahamensis* :
-2 le 12 juillet pointe des roche à Kourou (A.Vinot).

***Colombe bleutée** *Claravis pretiosa* * :
-1 le 17 juillet piste de Bassin Mine d'or commune de Mana (V.Rufray).

Coracine à col nu *Gymnoderus foetidus* :
-1 le 14 août sur le canal Roy du Marais de Kaw Roura (K.Pineau / V.Rufray).
-Régulier en juin, juillet, août sur PK7 route de Stoupan commune de Matoury avec un maximun de **6** individus (S.Uriot / JL.Sibille).

Cotinga brun *Iodopleura fusca* :
-2 en août sur la route de petit Saut (Dechelle.M).
-1 le 02 août sur la piste de Counamama commune d'Iracoubo (S.Uriot / JL.Sibille).

Coulicou de Vieillot *Coccyzus melacoryphus* :
« voir commentaire avec la photo du mois »
-2 le 29 août sur la piste du dégrad Florian commune de Mana (C.Cambrézy / S.Uriot).

Harpie féroce / M.Dechelle

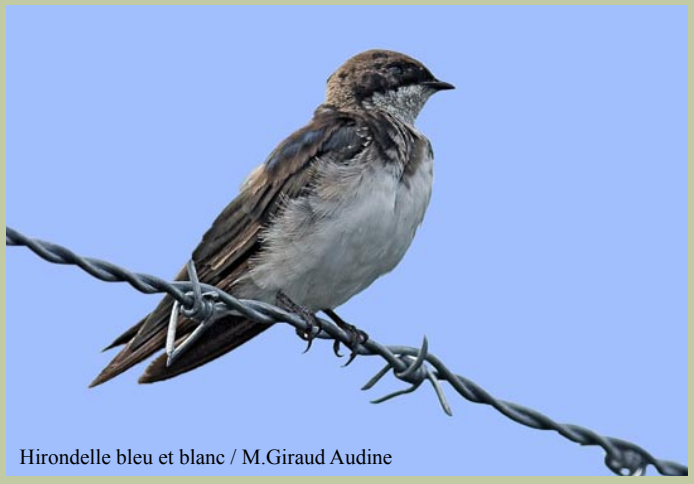
Hirondelle bleu et blanc / M.Giraud Audine

Épervier nain *Accipiter superciliosus* :
-1 capture le 07 juin d'un adulte piste de Counamama commune d'Iracoubo (JL.Sibille).

Flamant des Caraïbes *Phoenicopterus ruber* :
-32 en vol le 12 juillet à la pointe des Roches commune de Kourou (A.Vinot).

Fou brun *Sula leucogaster* :
-1 le 22 juin sur la Réserve de l'île du grand Connétable (A.Hauselmann).

***Goéland brun** *Larus fuscus** :
-1 adulte le 04 et 05 juin au vieux port de Cayenne (T.Luglia).

Grimpar de Perrot *Hylexetastes perrotii* :
-2 le 12 juillet PK 178 de la RN2 commune de St-Georges (J.Tascon).

Harpie féroce *Harpia harpyja* :
-1 adulte mi-août sur l'Aprouague commune de Régina (M.Dechelle).
-1 le 14 juin à saut Mapaou sur la Mataroni (K.Pineau).
-1 adulte le 18 juin sur la piste de saut Maripa commune de St-Georges (J.Tascon).

-2 à **3** le 06 août digue de Panato à Awala Yalimapo (S.Uriot / JL.Sibille).
-1 le 08 juillet au pont Gabaret commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).
-2 le 08 juillet piste de saut Maripa commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).
-1 le 02 juillet à Pariacabo commune de Kourou (A.Vinot).
-1 le 01 juillet sur la route de Guatémala commune de Kourou (A.Vinot).
-2 le 30 juin, **1** le 28 juin, **5** le 08 juin route de Guatémala commune de Kourou (M.Giraud Audine).

***Élénie menue** *Elaenia chiriquensis** :
-1 capture étonnante le 22 juin sur la Réserve de l'île du grand Connétable (JL.Sibille / A.Hauselmann).

Puffin majeur / A.Haulselmann

***Hirondelle bleu et blanc** *Pygochelidon cyanoleuca* * :
-1 immature le 14 juin à Pariacabo commune de Kourou (M.Giraud Audine).

Hirondelle gracieuse *Progne elegans* :
-Une donnée mi-août à Awala (M.Dechelle / A.Renaudier / G.Caucanas).

***Ibijau à ailes blanches** *Nyctibius leucopterus* * :
-1 adulte observé le 29 août piste du dégrad Florian commune de Mana (C.Cambrézy / S.Uriot).

***Manakin noir** *Xenopipo atronitens* * :
-**1** femelle capturée début juillet lors du dernier S.T.O.C de la réserve Trésor commune de Roura (Collectif bagueurs)

Mango avocette *Avocettula recurvirostris* :
-**1** mâle mi-août à saut Pararé réserve naturelle des Nouragues commune de Régina (M.Dechelle).

***Martinet de Sick** *Chaetura meridionalis* *:
-Une donnée mi-août à Awala
(M.Dechelle / A.Renaudier / G.Caucanas).

Milan à long bec *Helicolestes hamatus* :
-Une donnée de nidification probable mi-juillet au golf de Kourou (M.Dechelle).

Milan des marais *Rostrhamus sociabilis* :
-Passage exceptionnel de **100** individus le 21 juin à Awala (M.Romans).

Milan à long bec / M.Dechelle

Sturnelle des prés *Sturnella magna* :
-**1** le 27 août sur la route de Guatémala commune de Kourou (M.Giraud Audine).

Sterne à gros bec *Phaetusa simplex* :
-comptage de **38** individus en vol le 06 août le long du littoral d'Awala (S.Uriot / JL.Sibille).

Tangara à dos jaune *Hemithraupis flavicollis* :
-**1** mi-août à saut Pararé réserve naturelle des Nouragues commune de Régina (M.Dechelle).
-**2** le 08 juillet à PK178 commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).
-**1** le 09 juillet sur la piste de saut Maripa commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).

Tangara à épaulettes blanches *Tachyphonus luctuosus* :
-**2** le 21 juillet route de Kaw réserve naturelle Trésor (JL.Sibille / S.Hamel).

Tangara cyanictère *Cyanicterus cyanicterus* :
-**1** le 08 juillet sur la piste de saut Maripa commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).

Tangara guira *Hemithraupis guira* :
-**2** probablement nicheur mi-août à saut Pararé réserve naturelle des Nouragues commune de Régina (M.Dechelle).

Tangara guira / M.Dechelle.

Onoré agami *Agamia agami* :
-**1** le 06 juin sur l'Orapu commune de Roura (V. Pelletier).
-**1** le 16 juin sur le lac Pali commune de Roura (G.Feuillet).

Organiste cul-blanc *Euphonia minuta* :
-**2** mi-août à saut Pararé réserve naturelle des Nouragues commune de Régina (M.Dechelle).

Puffin majeur *Puffinus gravis* :
-**2** le 13 juin sur la Réserve de l'île du grand Connétable (A.Hauselmann).
-**1** le 17 juin et **1** le 22 juin au même endroit (A.Hauselmann).

Spatule rosée *Platalea ajaja* :
-**24** le 14 juillet dans la mangrove de Guatémala (A.Vinot).
-**40** en vol le 06 août à Awala (S.Uriot / JL.Sibille).

***Sporophile à ventre jaune** *Sporophila nigricollis* *:
-**1** mâle le 28 juillet piste de saut Maripa commune de St-Georges (J.Tascon).

Sturnelle des prés / M.Giraud Audine.

Tangara noir et blanc *Lamprospiza melanoleuca* :
-**3** le 08 juillet sur la piste de saut Maripa commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).

Tantale d'Amérique *Mycteria americana* :
-**1** le 27 juillet sur la crique d'Organabo (M.Dechelle).
-**4** le 17 juillet commune de Mana (V.Rufray).
-**3** le 14 juillet commune d'Iracoubo (A.Vinot).

Tityre à tête noire *Tityra inquisitor* :
-**2** le 09 juillet sur la piste de saut Maripa et **2** individus PK178 commune de St-Georges (A.Vinot / T et S.Bouchara / J.Tascon).

Toucan toco *Ramphastos toco* :
-**1** le 14 août sur le canal Roy réserve naturelle du marais de Kaw Roura (K.Pineau / V.Rufray).
-Régulièrement observé en août sur Parama commune de Matoury (B.Hurpeau).

Toui à queue pourprée *Touit purpuratus* :
-Une donnée mi-août à saut Pararé réserve naturelle des Nouragues commune de Régina (M.Dechelle).
-**3** le 10 août piste de Counamama commune d'Iracoubo (S.Uriot).
-**2** le 29 août piste du dégrad Florian commune de Mana (S.Uriot).

***Tourterelle turque** *Streptopilia decaocto* *:
-**1** adulte le 23 août sur Rémire-montjoly **première mention pour la Guyane** de cette espèce invasive « probablement échappée de captivité » (S.Uriot)

***Tyranneau barbu** *Polystictus pectoralis* *:
-**1** le 28 juin dans la savane du grand Macoua commune d'Iracoubo (K.Pineau).

***Vanneau de Cayenne** *Vanellus cayanus* *:
L'oiseau du mois de mai est toujours présent sur le site de Pariacabo commune de Kourou
-1 le 01 juin, 15 juin, 21 juin, 24 juin, 12 juillet (A.Vinot / M.Giraud Audine).

***Martinet sp.** *Cypseloides sp.** :
-1 donnée mi-août sur la commune d'Awala Yalimapo (A.Renaudier / G.Caucanas / M.Dechelle).

Sylvain Uriot

6 - La PHOTO du mois

Coulicou de vieillot / Giraud Audine. M

Le Coulicou de Vieillot *Coccyzus melacoryphus*

Les Coulicous appartiennent à la famille des Cuculidés, qui compte 11 espèces dans notre département (Anis, Géocoucous, Piayes...). Le genre *Coccyzus* (Coulicous) regroupe des oiseaux élégants, élancés. Leur bec est légèrement recourbé. Chaque rectrice de leur longue queue étagée se termine par une tache blanche arrondie sur la face inférieure.
Ils possèdent comme les martinets du genre *Chaetura* par exemple, des pieds avec deux doigts dirigés vers l'avant et deux vers l'arrière.
Ils se tiennent en général assez bas dans la végétation dense où ils sont silencieux et extrêmement difficiles à observer.
Les chenilles velues urticantes constituent l'essentiel de leur alimentation.
Contrairement aux Géocoucous tacheté (*Tapera*) et pavonin (*Dromococcyx*), les Coulicous, tout comme les Piayes, ne parasitent pas les nids des autres oiseaux.
Quatre espèces se rencontrent en Guyane et trois d'entre-elles sont soumises à homologation.

Une seule espèce est résidente en Guyane:
Le **Coulicou manioc** (*Coccyzus minor*), qui habite la mangrove.C'est l'un des coulicous les plus rarement observé à cause de ses mœurs discrètes et du milieu qu'il fréquente.

Les trois autres espèces sont migratrices et hivernantes en Guyane :
Le Coulicou à bec jaune (*Coccyzus americanus*) est un migrateur boréal présent en Guyane de mars à juin, et plus rarement de septembre à novembre. De rares observations en janvier et février suggèrent que quelques oiseaux hivernent dans le département. Certaines années de véritables afflux de migrateurs ont lieu sans qu'on en connaisse les raisons, comme au Suriname en 1972 (15 données sur les 22 connues dans le pays ; Ottema et al. 2009) ou en Guyane au printemps 2010 (synthèse en cours par le CHG...).
Le Coulicou d'Euler (Coccyzus euleri) est un migrateur austral exceptionnel qui se rencontre en canopée. Une seule observation est connue en Guyane.
Le Coulicou de Vieillot (Coccyzus melacoryphus) est un hivernant austral en Guyane. En effet, la base Alapi du GEPOG contient 17 données qui s'étalent de juin à août. La date la plus précoce est un 11 juin 2002 à Rémire-Montjoly (I.Delafosse, T. Deville, O.Fortune) et la plus tardive, un 27 août 2001, également à Rémire-Montjoly (T. Deville). C'est le seul Coulicou qui n'est pas soumis à homologation en Guyane.
Cette espèce montre une préférence pour les buissons et jeunes arbustes au feuillage dense poussant dans les zones humides : marais envahis de buissons, bords de criques, savanes humides parsemées d'îlots de végétation basse...
Toutes les données ont été obtenues sur le littoral à l'exception d'un oiseau observé à Saül le 23 juillet 2000 (V. Pelletier). Les oiseaux s'observent seuls ou plus rarement par deux (couples ?).
Un afflux d'hivernants sans précédent en 2010 a été l'occasion d'observations exceptionnelles et nous a donné l'opportunité d'un suivi attentif de l'hivernage avec une accumulation

de données intéressantes, mais aussi l'occasion pour les photographes de faire de superbes clichés.
Toutes les données ne sont pas encore rassemblées et l'hivernage n'est pas terminé à l'heure où nous publions le Kiskidi, mais déjà, à partir des éléments en notre possession, nous pouvons dire que la première donnée a été obtenue le 11 juin sur la crique Gabaret à St-Georges (A. Renaudier). De nombreuses données ont été récoltées à Kourou (Golf, Guatémala ; M. Dechelle comm. pers.). Si les oiseaux sont solitaires ou par deux, des concentrations sur certains sites ont été notées dans l'ouest : à Yalimapo, un minimum de 8 oiseaux en hivernage a été noté, ainsi que 5 oiseaux en périphérie du canal Irakompapi dans les rizières de Mana (M. Chrétien, A. Renaudier, S. Uriot).
Il est probable que l'hivernage se termine en octobre... A partir d'aujourd'hui, toute donnée constitue chaque jour un nouveau « record » et permettra de repousser la date la plus tardive pour le département... Alors à vos jumelles !

Références
Ottema O., Ribot J.H.J.M., & Spaans A.L. 2009 – Annotated checklist of the birds of Suriname. WWF Guianas.

Alexandre Renaudier

LES REPONSES DU QUIZ

PHOTO 1 : Je n'ai pas de longue queue, ma taille est supérieure à 30 cm et mon corps est entièrement vert sauf la tête. Je suis l'AMAZONE de Dufresne.

PHOTO 2 : J'ai une longue queue et des joues sans plumes. Je suis le ARA macavouanne.

PHOTO 3 : Je n'ai pas de longue queue et ma taille est inférieure à 20 cm. Je suis le TOUI été.

PHOTO 4 : Je n'ai pas de longue queue, ma taille est entre 20 et 30 cm et je n'ai pas de sous caudales rouges. Je suis le CAIQUE maïpouri.

PHOTO 5 : Je n'ai pas de longue queue, ma taille est entre 20 et 30 cm et j'ai des sous caudales rouges. Je suis la PIONE à tête bleue.

PHOTO 6 : J'ai une longue queue et des joues avec plumes. Je suis la CONURE cuivrée.

PHOTO 7 : Je n'ai pas de longue queue, ma taille est supérieure à 30 cm et mon corps n'est pas entièrement vert. Je suis le PAPEGEAI MAILLE.

Coordination: Sophie Maillé.
Mise en page: Mathilde Le Gall Uriot / Sylvain Uriot.
Relecture: Alexandre Vinot et Pierre Deleporte.

Groupe d' Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

16 avenue Pasteur
97 300 Cayenne

Tél: 05 94 29 46 96
E-mail: association@gepog.org
site internet: www.gepog.org I